

# COMMUNE DE TREMARGAT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de membres afférents

Afférents au conseil municipal	08
En exercice	08
Qui ont pris part à la délibération	08

Séance du 03 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TREMARGAT, régulièrement convoqué par le Maire en date du 23 mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente en raison des mesures sanitaires nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, sous la présidence de M. François SALLIOU, Maire.

**Présents :** M. François SALLIOU, M. Antoine MARIN, Mme Nadine HAMON, M. Éric BRÉHIN, Mme Agnès CASSIN, Mme Catherine ROUXEL, Mme Audrey COUTÉ, M. François JÉGOU,

**Absent excusé :** Néant

**Absentes :** Néant

**Secrétaire de séance :** Mme Agnès CASSIN

**Secrétaire de séance adjoint :** Mme Catherine ROUXEL

### -Délibération n° 2023-04-03- Régularisation d'une écriture comptable

La trésorerie propose de régulariser une écriture comptable liée au solde d'un emprunt intégralement remboursé.

Suite à une probable erreur de répartition capital et intérêt à l'occasion du mandatement d'une échéance, la trésorerie, dans un souci de concordance entre la balance comptable et le montant des échéances d'emprunt effectivement dû par la commune, demande l'autorisation de passer l'écriture suivante :

**Débit 1641 - Crédit 1068 pour 195,48 €.**

Cette opération d'ordre non budgétaire n'aura aucune incidence sur les finances communales. Il est proposé au Conseil Municipal de valider cette proposition.

Le Conseil Municipal, à la majorité, 7 pour et un contre (François JÉGOU),

- Valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à procéder aux écritures d'ordre.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt à la préfecture  
et publication ou notification

Le 11 AVR. 2023

La secrétaire de séance  
Agnès CASSIN  
Conseillère Municipale



Le Maire,  
François SALLIOU

